

A retenir

MILDIU

La pression reste forte. Malgré l'absence de symptômes, restez vigilants, surtout sur parcelles non protégées.

OÏDIUM

La pression est toujours forte. Le risque se maintient, notamment sur les cépages sensibles.

RÉGLEMENTATION : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2011 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 5 au 10 juillet 2011 (Prévisions Météo France)

	Mar 5	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10
Températures	12 28	12 23	12 23	12 28	16 28	17 30
Tendances		 Pluies faibles en matinée				

STADES PHENOLOGIQUES

Sur les zones Marcillac, Estaing et Enraygues, le stade fermeture de grappe (stade 33) est désormais atteint en toutes situations.

Sur la zone de Millau, le stade « grain de pois » (stade 31) se poursuit sur tous cépages. Les cépages les plus précoces atteignent déjà le stade fermeture de grappe.

ÉTAT DE LA CULTURE

Sur le secteur d'Estaing, les premiers signes de stress hydrique intense ont été observés dans les situations les plus sensibles : les baies ne grossissent plus et flétrissent, les apex se dessèchent.

On note également un ralentissement de la croissance végétative.

MILDIOU

• Situation au vignoble

Sur la zone de Marcillac, de petites taches peu fructifères sont apparues sur le secteur de Valady. Ces contaminations sont à relier à la pluie du 28 juin. Sur les témoins non traités, de nouvelles taches isolées apparaissent mais elles restent peu nombreuses.

Sur les autres vignobles du département, on ne signale aucune sortie significative de tache.

• Données de la modélisation (Potentiel Système, IFV- Stations de Bruéjous, Marcillac et Valady)

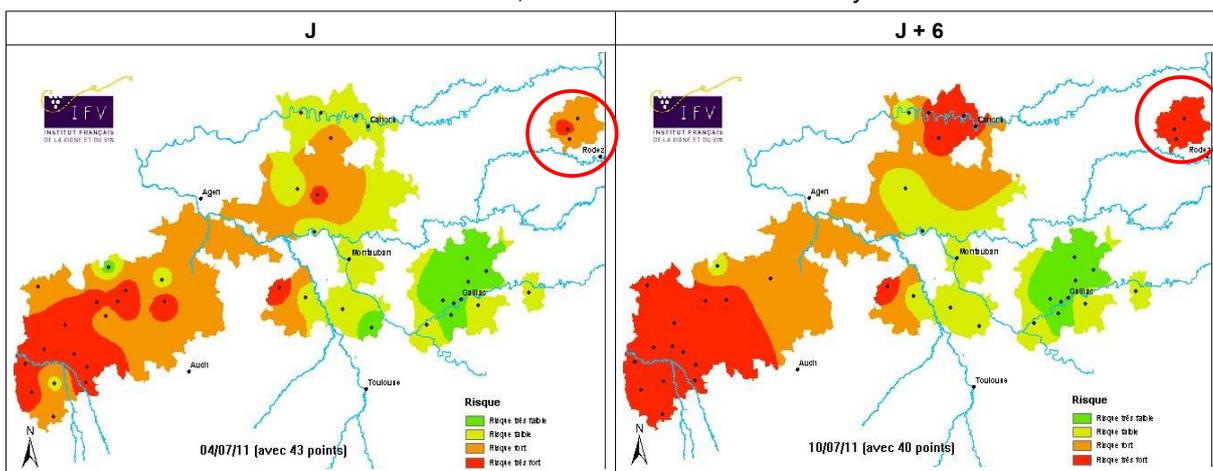
Des pluies faibles ont été enregistrées le 28 juin. Les cumuls recensés sont compris entre 2,5 mm à Marcillac et 3 mm sur les autres secteurs. Ces pluies ont engendré des contaminations de masse à Valady.

La pression épidémique se maintient à un niveau moyen à fort et devrait devenir forte sur tous les secteurs.

Dans ces conditions, toute pluie d'environ 3 mm ou plus engendrerait des contaminations de masse.

Évaluation du risque : Les pluies faibles enregistrées la semaine dernière ont suffi à entretenir un niveau de pression élevé. La pression devient même forte à la faveur des précipitations annoncées pour cette semaine. Le risque de contamination se maintient, surtout sur les parcelles non protégées, d'autant plus que le stade fermeture de grappe n'est pas encore atteint partout.

Cartographie – Risque potentiel Mildiou – Zone Midi-Pyrénées (J / J+6)
 Calculs réalisés le 04/07/11, avec les modèles Potentiels Systèmes 2011



OÏDIUM

• Situation au vignoble.

Sur la zone Marcillac, sur les parcelles témoins non traitées (Valady et Marcillac), la progression de la maladie est lente mais continue. En dehors du réseau de surveillance, les parcelles sont globalement saines.

Sur Estaing, Entraygues et Millau, on n'observe que quelques taches isolées, sans dégâts significatifs.

Évaluation du risque : Après le stade fermeture, les grappes sont beaucoup moins sensibles à de nouvelles contaminations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible d'autant plus si les conditions sont favorables (brumes ou brouillard matinaux notamment).

Un contrôle **rigoureux et régulier** du niveau d'atteinte de vos parcelles s'impose à ce stade. Les contrôles visuels sont à faire sur au moins 50 grappes réparties sur une vingtaine de souches par parcelle.

Dans les parcelles indemnes et ayant atteint le stade fermeture de grappe : l'extériorisation de nouveaux symptômes est peu probable et ne devrait pas engendrer de dégâts significatifs sur la vendange.

Dans les parcelles présentant des symptômes sur grappes : la maladie peut progresser sur les baies à partir de symptômes déjà présents et le risque se maintient jusqu'à la véraison.

Pour toutes les situations plus tardives où le stade fermeture n'est pas atteint, le risque se maintient et une progression des symptômes est toujours possible.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BLACK ROT

• Situation au vignoble

Aucun nouveau symptôme n'a été signalé depuis plusieurs semaines.

Évaluation du risque : La réceptivité des grappes à de nouvelles contaminations diminue significativement dès le stade fermeture de grappe. En l'absence de taches sur feuilles, la période de risque est terminée.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Sur la zone Marcillac, les populations larvaires semblent en légère progression mais restent très en-dessous du seuil de nuisibilité. Ailleurs, la présence de la cicadelle verte n'a pas encore été signalée.

Évaluation du risque : Pour les parcelles sur lesquelles des dégâts significatifs auraient déjà été observés les années précédentes, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui se développent à cette période.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ESCA – BLACK DEAD ARM

voir BSV Vigne Aveyron n°12

Le prochain BSV Vigne Aveyron paraîtra le mardi 12 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



MESSAGE REGLEMENTAIRE FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE 2011

L'application du **3^{ème} traitement obligatoire aduicide** doit avoir lieu **entre le 16 juillet et le 31 juillet 2011**.

La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.